

Zoom sur Cœur du Var

La Chambre d'Agriculture réalise un diagnostic portant sur l'agriculture du territoire Cœur du Var dans le cadre de l'élaboration du SCOT (Schéma de Cohérence Territoriale) par la communauté de communes. L'intérêt de ce diagnostic est de faire un état des lieux pour comprendre les problématiques des acteurs agricoles sur ce territoire et repérer les zones à enjeux (potentiel de reprise et transmission, friches, reconquête, risque d'urbanisation...) en vue de développer des projets adaptés au territoire.

Le travail, débuté en décembre 2009, se déroule en 3 étapes principales :

1. une rencontre avec les acteurs du monde agricole afin de dresser un état des lieux le plus réaliste possible
2. un entretien avec les maires afin d'intégrer les préoccupations et projets concernant les 11 communes de la communauté des communes « Cœur du Var ».
3. la réalisation de cartes identifiant l'évolution des différents espaces (agricoles, urbains et naturels) et de l'occupation du sol par culture depuis 2003.

Remise du diagnostic agricole : été 2010.